

ON S'ABONNE :  
 Cahors, bureau du Journal  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE  
 TARN-ET-GARONNE :  
 Un an..... 16 fr.  
 Six mois..... 9 fr.  
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :  
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.

L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES :  
 25 centimes la ligne  
 RÉCLAMES :  
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal  
 rue de la Mairie, 6, et se paient  
 d'avance.

Les Lettres ou paquets non  
 affranchis sont rigoureusement re-  
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	LUNAISONS
31	Dim.	Trinité.		☉ P. L. le 3, à 3 h. 1 <sup>er</sup> du soir.
1	Lund.	se Clair.	Vers, Molières, Cahors, Limogne, Bio, Faycelles, Rouquayroux, Souillac.	☉ D. Q. le 10, à 7 h. 25 <sup>es</sup> du mat.
2	Mardi.	se Mondane.	Greilou, Calès, Prayssinet, St-Clair.	☉ N. L. le 17, à 4 h. 58 <sup>es</sup> du soir.
3	Mercur.	se Clotilde.	Puy-l'Évêque, Bagnac, Corn, Labas- tude-du-H-M, Gramat.	☉ P. Q. le 23 à 8 h. 56 <sup>es</sup> du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une  
 insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames.  
 Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.  
 Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-  
 FITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls char-  
 gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE DE DÉPART	DÉSIGNATION DES COURS	DISTRIBUTION
5 heures du matin	Gramat, (Figeac Périgueux, Li- moges).....	7 h. du m.
7 h. 30' du matin	Paris, Bordeaux, Valence et le midi.....	6 h. 15 m. du s.
	Montauban, Caussade, Toulouse. Limogne (Lalbenque, Cajarc).....	7 h. du m.
10 heures du soir	Cazals, Gourdon..... Fumel, Castelnaud-Mr, St-Géry..)	6 h. 15 m. du s.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 27 Mai 1863.

Élection du 31 mai et du 1<sup>er</sup> juin prochain.

CANDIDATS DU GOUVERNEMENT DE L'EMPEREUR.

1<sup>re</sup> circonscription.

(Arrondissement de Cahors : tout l'arrondissement, de Figeac : les cantons de Cajarc et de Livernon ; de Gourdon : le canton de Labastide-Murat.)

M. le Comte **JOACHIM MURAT**, député sortant.

2<sup>e</sup> circonscription.

(Arrondissement de Figeac : les cantons de Bretenoux, Figeac (Est et Ouest), Lacapelle-Marival, Latronquière, St-Céré ; Arrondissement de Gourdon : les cantons de Gourdon, Gramat, Martel, Payrac, St-Germain, Salviac, Souillac, Vayrac.)

M. **DELTHEIL**, député sortant.

LES ÉLECTIONS

L'Abstention Électorale

L'abstention électorale n'est pas autre chose qu'un acte d'hypocrisie, d'impuissance, d'abdication.

Voyez les adversaires des vraies idées de progrès, les hommes des anciens partis, ceux d'entre eux qui jalourent le pouvoir actuel, parce qu'il gêne leurs petites ambitions, que font-ils ? Ils s'abstiennent, c'est-à-dire, ils refusent de marcher. Mais ils ont beau faire, quelques traîtres n'arrêteraient pas une armée victorieuse.

Vous n'êtes point des traîtres, Électeurs du Quercy, vous qui avez combattu à l'avant-garde, vous qui êtes des soldats de la première heure, les sentinelles vigilantes de la France nouvelle, de la France Impériale, vous qui avez compris que la défense des droits et des intérêts du peuple ne

saurait être mieux confiée qu'à la dynastie qui a sauvé le pays deux fois dans un demi-siècle.

Vous avez compris aussi que les droits et les intérêts de votre province ne sauraient être mieux défendus que par les deux représentants que vous avez élus déjà, représentants accrédités auprès du Pouvoir, et depuis longtemps éprouvés par vous et dont vous êtes sûrs comme de vous-mêmes.

Le Quercy, trait-d'union entre Paris et le Sud-Ouest de la France, était isolé des voies ferrées ; il fallait le rallier au grand courant du XIX<sup>e</sup> siècle et lui ouvrir la voie. La voie lui est ouverte. Par qui ? Par les soins de ces deux représentants que vous avez élu deux fois déjà, que vous élirez demain, auxquels vous ne sauriez donner un trop grand nombre de suffrages, — car chaque nouveau suffrage, que vous jetterez dans l'urne, sera une force de plus ajoutée à leur influence, à leur crédit, à tous les moyens dont ils pourront disposer pour défendre vos droits et vos intérêts, assurer votre avenir.

Que pas un seul d'entre vous ne s'abstienne, et votre province, si féconde et si belle, prendra toute la part qui lui revient dans la prospérité générale, œuvre de l'Empire, et vos riches produits, dont votre isolement a pu seul, jusqu'à ce jour, faire méconnaître le prix, vos produits rivaliseront avec ceux des contrées voisines et leur disputeront un renom usurpé par elles.

Comment vous abstenir, d'ailleurs, lorsque la voix de l'honneur, le souvenir glorieux de vos antiques traditions vous commandent de voter bien plus impérieusement encore ?

Le Quercy n'a-t-il pas été dans tous les temps la terre classique de l'héroïsme et de l'honneur, la province la plus française de l'Empire par ses illustrations, les plus anciennes et les plus modernes ? S'abstenir de voter pour les hommes de la France Impériale, ne serait-ce pas refuser de s'avouer Quercynois, c'est-à-dire, Français par excellence, les soldats d'avant-garde de la gloire des anciens jours et des temps nouveaux, les pionniers de la civilisation moderne ?

Vous le savez bien, électeurs du Quercy, — cette gloire antique de votre province comme sa gloire d'aujourd'hui, elle est là vivante devant vous et comme rajeunie dans le digne repré-

sentant d'un nom justement populaire, d'un nom qui parle si haut en faveur des principes de la France nouvelle, de la France Impériale, d'un nom qui prouve, d'une manière si éclatante, que le mérite le plus obscur du dernier d'entre vous peut s'élever et briller au premier rang, cette gloire du Quercy est là, vous n'avez qu'un nom à jeter dans l'urne du 31 mai pour l'affirmer, et vous vous absteniez ?

Non, non, cela est impossible. On n'abdique pas une gloire si étroitement liée au triomphe d'aussi précieux, d'aussi légitimes intérêts que les vôtres. — Electeurs patriotes du Quercy, hommes d'intelligence et de cœur de toutes les professions, vous surtout, ouvriers des champs qui fécondez de vos sueurs le sol que vos pères ont trempé d'un sang dont la noblesse réjaillit sur vous, vous irez tous, avec un juste orgueil, avec entraînement, avec unanimité, aux comices électoraux du 31 mai et du 1<sup>er</sup> juin, et vous déposerez, avec joie et confiance, dans l'urne populaire, ces deux noms qui sont la meilleure garantie de votre avenir et de votre honneur, les noms de MM. DELTHEIL et MURAT.

Le Secrétaire de la rédaction,  
 L. LAYTOU

S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, vient d'adresser à M. le Comte Joachim Murat la lettre suivante :

Paris, le 23 mai 1863.

« Monsieur le Comte,  
 » Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me rappeler que, dans le cas où la Compagnie d'Orléans n'accepterait pas l'amendement inséré dans la loi récemment votée par le Corps législatif, j'avais annoncé l'intention de faire publier immédiatement les décrets déclarant d'utilité publique les chemins précédemment soumis aux enquêtes.

« Soyez assuré, M. le Comte, que je n'ai pas négligé cette question. J'ai déjà soumis à l'examen du Conseil d'État le projet de décret relatif à l'embranchement de Cahors ; mais je n'ai pas perdu l'espoir d'établir avec la Compagnie d'Orléans un accord qui leverait toute difficulté. Tous mes efforts tendent à obtenir ce résultat ; mais il demeure entendu que si je n'y réussissais pas,

« C'est vous ! s'écria-t-elle enfin. Ah ! mes yeux ne me trompent-ils pas ? N'ai-je pas vu le pistolet dirigé contre votre tête ; n'ai-je pas entendu la détonation, vu luire le feu ; n'êtes-vous pas tombé ! Mon Dieu, est-ce bien vous, ou n'est-ce qu'un rêve !  
 — C'est moi ; vous ne vous trompez point.  
 Louise entendait la voix de Doring ; elle le considérait encore d'un œil fixe.  
 « En réalité, c'est vous ! Comment vous trouvez-vous ici ? Où suis-je ? Silence ! je me rappelle. Où est mademoiselle Rudenskold ? Elle était venue avec moi. Pourquoi m'a-t-elle quittée ?  
 Doring tenait toujours la jolie main de Louise ; il la porta de nouveau à ses lèvres et y imprima un baiser brûlant.  
 Comme réveillée par une commotion électrique, Louise revint à elle à l'instant même.  
 « Au nom de Dieu, s'écria-t-elle en retirant sa main avec vivacité, laissez-moi !  
 Il y avait dans ces paroles une expression d'anxiété presque d'effroi. Doring lui lâcha la main, mais avec douleur. Louise l'aimait-elle, oui ou non ? Il s'était cru aimé, et maintenant il craignait le contraire. Du reste, ces impressions instantanées s'effaçaient aussitôt. Il ne la comprenait plus, il ne se comprenait plus lui-même.  
 « Pourtant, mademoiselle, vous m'avez permis d'espérer ?  
 — Vous l'ai-je permis ? répondit-elle en se levant. Ah ! monsieur Doring, je ne sais pas toujours ce que je dis. Mais pourquoi sommes nous seuls ? Ou est... ?  
 Doring fixait sur elle des regards enflammés ; ne sachant que croire, il résolut de sortir d'incertitude. Une minute suffit pour allumer comme pour éteindre le flambeau de l'espérance dans un cœur plein d'amour. De ce qu'il allait faire dépendait, selon lui, le bonheur de sa vie entière : s'il se tenait pour battu, ce serait pour toujours, s'il persistait, au contraire...

les travaux seraient immédiatement entrepris par les soins de l'administration.

» Recevez, Monsieur le Comte, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,  
 Signé : **ROUHER**.

Monsieur le comte Joachim Murat.

L'empressement sympathique avec lequel sont accueillis, dans les deux circonscriptions électorales du Lot, les noms de M. le comte Murat et de M. Deltheil, atteste de la manière la plus éclatante que pas un électeur ne voudra s'abstenir de voter pour ces deux hommes honorables. Choisis par le gouvernement de l'Empereur pour représenter le département, au Corps-Législatif, nos populations les acclameront par un vote unanime, voulant ainsi prouver qu'elles s'associent de tout cœur à la pensée exprimée par Napoléon III à l'ouverture de la dernière session législative :

« Dites à vos concitoyens que je serai prêt sans cesse à accepter ce qui est l'intérêt du plus grand nombre ; mais s'ils ont à cœur de faciliter l'œuvre commencée, d'éviter les conflits qui n'engendrent que le malaise, de fortifier la Constitution qui est leur ouvrage, qu'ils envoient à la nouvelle chambre des hommes qui acceptent sans arrière-pensée le régime actuel ; qui préfèrent aux luttes stériles, les délibérations sérieuses ; des hommes qui, animés de l'esprit de l'époque, et d'un véritable patriotisme, éclairent dans leur indépendance la marche du gouvernement, et n'hésitent jamais à placer au-dessus d'un intérêt de parti, la stabilité de l'Etat et la grandeur de la patrie. »  
 A. LAYTOU

BULLETIN

Nous ne saurions dire aujourd'hui, dit notre correspondance, où en est la négociation suivie au sujet des affaires de Pologne ; mais ce qui est certain, c'est que les progrès de l'insurrection ne font que limiter en faveur des chancelleries qui pressent le gouvernement russe de mettre un terme à une effusion de sang qui ne saurait faire

« Vos yeux, mademoiselle, sont plus sincères que votre bouche, » reprit-il.

Louise n'eut pas le courage de le regarder.  
 « Vos lèvres m'ont murmuré : « Espère ! » mais vos yeux m'en ont dit davantage.  
 — Monsieur Doring...

« Vous répétiez-je ce qu'ils m'ont dit ? Romprai-je le sceau du secret, que vos lèvres ne veulent pas révéler ? M'exposerais-je même à votre colère pour acquérir une certitude ? Oui, mademoiselle, notre tranquillité, notre repos l'exige. Si nous n'osons nous avouer nos sentiments réciproques nous serons dévorés d'inquiétude et de tourments. Il faut rompre le silence. Eh bien... »

Le sein de Louise se soulevait, avec agitation ; une rougeur charmante enflammait ses joues, et elle ressemblait aux regards baissés.

« Vos yeux m'ont tout confié ; ils m'ont dit... »  
 Doring se penchait pour la considérer en face, tandis que sa voix s'abaissait par degrés jusqu'à un doux et léger murmure.

« Ils m'ont dit que vous m'aimez. » Louise inclina la tête sur sa poitrine.  
 Les teintes de la rose se répandirent sur son visage ; un sourire enchanteur se refléta dans ses yeux.

« O ciel ! vous m'aimez donc ! » murmura Doring. Pas un seul mot ne s'échappa des lèvres de Louise, incapable d'exprimer ses sentiments par des paroles. Elle était heureuse intérieurement, et cela suffisait. Elle ne répondit à l'exclamation de Maurice que par un regard affectueux, mais confus, et par un soupir plein de chaleur et de trouble à la fois. Elle croyait rêver ; mais ce rêve, elle l'avait déjà fait précédemment. Quant à Doring, il lui semblait presser sur sa poitrine une sensitive en fleur.

On entendit des pas ; Vincent s'approchait.  
 « Louise, quelqu'un vient ! »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 27 mai 1863.

VINCENT

Roman historique. — Dieu et l'homme.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

13

CHAPITRE VI.

LE DUEL.

(Suite.)

— J'entends, mademoiselle : vous êtes ici à l'insu de la princesse ?  
 — Précisément.  
 — Et du maréchal de la cour ?  
 — En effet.

— On se demandera où vous êtes allées, et si l'on apprend que c'est ici...

— Hélas ! oui. Vous concevez l'embarras de notre position. Si nous avions pris un des équipages de la princesse, on s'étonnerait moins de notre sortie ; mais nous sommes venues dans une voiture de louage, qui nous attend près de la Porte-Bleue. Chacun serait donc libre d'interpréter notre excursion à son gré. Opérez un miracle. Sapez-vous de tous désagrément.

La reproduction est interdite.

disparaître aucune des causes de conflit et que l'Europe entière réproûve. Les dernières nouvelles des provinces polonaises, nous démontrent, en effet, que les généraux du Czar usent leurs meilleures troupes à la poursuite d'un résultat impossible.

Les correspondances les plus sûres déclarent que les provinces de l'ancienne Pologne participent au mouvement de plus en plus et que l'agitation commence même à gagner le gouvernement de Rîjew.

On dit qu'une nouvelle note collective est adressée par la France et l'Angleterre au cabinet de Saint-Petersbourg relativement à la Pologne. Il y serait insisté sur l'opportunité d'un armistice et sur la nécessité de l'organisation immédiate, d'après une autonomie administrative, judiciaire et financière, de l'ancien royaume polonais.

La Chambre des députés, à Berlin, dans son adresse au roi, et en réponse au message de Sa Majesté, refuse aux ministres de reconnaître que le président n'a pas de pouvoir disciplinaire sur les ministres, et déclare le cabinet responsable de la stérilité de la session. — L'assemblée prie le roi de mettre fin à un état de choses plein de grands dangers pour l'Etat et pour la royauté. — Le roi va-t-il répondre par le renvoi de son ministère ou par la dissolution de la Chambre? — Dans le conseil tenu dimanche soir, Sa Majesté, sur les instances de la reine et du prince royal, a refusé d'adhérer à la dissolution. — On parle beaucoup de l'abdication de Guillaume I<sup>er</sup>. Le prince royal, pas ses opinions libérales, pourrait bien mettre un terme à cet état de choses.

Dans la population musulmane de l'Herzégowine, l'irritation est très-vive contre le gouvernement. Pour prévenir un conflit, abdi-Pacha s'y rend à marches forcées.

Un nouveau ministère Grec vient de se former à Athènes.

Les dernières nouvelles du théâtre de la guerre en Amérique ne font que confirmer hélas! les prévisions des personnes qui, depuis longtemps, n'attendent plus du choc des parties belligérantes des résultats assez décisifs pour amener la cessation d'une lutte impie et désastreuse. Les événements militaires qui se succèdent n'ont d'autre effet qu'une horrible effusion de sang et de prouver que chacun des gouvernements engagés dans cette guerre possède en lui-même assez de ressources matérielles, et assez de vigueur morale pour la prolonger indéfiniment.

Le renouvellement du traité de paix entre la France et le Paragais, a causé, dans ce dernier pays, une satisfaction générale. On attend de cette alliance, les meilleurs résultats. Le gouvernement du général Lopez s'attire chaque jour, de la part des populations, de nouvelles sympathies.

A. LAYTOU.

## Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Turin, 25 mai.

Aujourd'hui à 4 heures, le roi a ouvert en personne la session parlementaire de 1863. S. M. a prononcé le discours suivant :

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés, En ouvrant cette nouvelle session comme roi d'Italie, j'aime à vous remercier de ce que vous avez fait durant une période de plus de deux années. Vous avez affirmé les droits de la nation à son unité com-

Elle leva la tête ; on eût dit que son âme sou-

riaît à Maurice.  
« Il faut nous séparer ! » poursuivit-il.  
Sans répondre, elle dégagait son bras de celui du jeune homme et se laissa tomber dans un fauteuil, la tête appuyée sur sa main.

Vincent parut.  
« Partez, dit-il à Doring. Hâtez-vous ; je vous suis ! »

Maurice pressa une dernière fois la main de Louise ; leurs regards se rencontrèrent, et ils goûtèrent encore le bonheur de se savoir aimés.

Dès que la porte se fut refermée derrière Doring, Vincent rappela mademoiselle Rudenskold.

« J'ai tenu ma promesse, lui dit-il. Votre amie a repris ses sens. »

Mademoiselle Rudenskold serra joyeusement Louise dans ses bras, et celle-ci appuya sur le cœur de sa compagne son front couvert d'une modeste rougeur.

### CHAPITRE VII.

#### LE CRIME DE LÈSE-MAJESTÉ.

Le centre autour duquel tous les partis gravitaient, à cette époque, d'un mouvement plus ou moins rapide, était un prince de quatorze ans.

Et de quel caractère ?

« Votre Majesté ferait bien de cesser ses attaques à la baïonnette dans cette pièce, disait le comte Gyllenstolpe, gouverneur du roi mineur ; elle pourrait finir par briser cette statue. »

« C'est justement ce que je me propose. »

« Votre Majesté daignera m'excuser de le lui défendre. »

« Je suis votre roi ; qu'avez-vous à me défendre ? »

« Dieu me punisse si j'interdis à Votre Majesté rien qui ne soit contraire à son propre intérêt ! Il faut

plète ; ces droits, je saurai les maintenir dans leur intégrité. — Vous venez de commencer vos travaux parlementaires, lorsque la Providence nous enleva l'homme illustre qui m'a aidé si puissamment dans l'entreprise difficile de notre régénération. Toute l'Italie a partagé la douleur que j'en ai ressentie. La plupart des puissances ont reconnu le nouveau royaume ; notre voix se fera entendre parmi elles pour le triomphe de la justice et pour la défense des principes de liberté et de nationalité. — Le mariage de ma fille avec le roi de Portugal, en consacrant une alliance utile entre deux Etats libres, m'a prouvé, comme toujours, que les joies de ma famille sont aussi celle de la nation.

Des traités de commerce ont été conclus avec la France, la Belgique, la Suède et la Turquie. D'autres vont l'être avec l'Angleterre et la Hollande. Ainsi s'accroissent par la communauté d'intérêts entre les populations les rapports amicaux entre les Gouvernements.

Il y a deux ans, autour de la glorieuse armée Subalpine s'organisaient les soldats de nos nouvelles provinces. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'une armée italienne également brillante par sa valeur et solide par sa discipline.

La marine riche de tant de bons éléments, et pour le développement de laquelle vous avez eu tant de sollicitude, sera à la hauteur de l'armée dans ses progrès. Mon vœu le plus ardent est que la nation puisse compter avec sécurité sur la force de ses propres armes, et que l'Europe le reconnaisse. La liberté produit de toutes parts ses résultats naturels, l'ordre et la prospérité. Si dans quelques provinces, la sûreté publique a besoin de mesures efficaces, mon gouvernement ne manquera pas à ce suprême devoir. Les gardes nationales qui ont déjà si bien mérité de la patrie, y contribueront par leur zèle. Dans le même but, la France est prête à prendre avec nous des arrangements militaires dont elle reconnaît l'opportunité.

Dans toutes les provinces du royaume, les travaux publics sont poursuivis avec activité. Le Tronto est déjà franchi par les locomotives ; bientôt toutes les parties de l'Italie, déjà unies par les sentiments le seront encore par des communications faciles.

Votre tâche la plus urgente est d'unifier les lois du royaume en favorisant en même temps le développement de toutes les forces locales. Je recommande surtout à la sollicitude du parlement, les dispositions relatives à la réorganisation des finances.

Les capitaux de l'Europe sont accourus à notre appel, avec confiance dans le nouvel ordre des choses ; c'est pour nous une dette d'honneur d'y répondre par notre promptitude à nous imposer les sacrifices nécessaires.

MM. les Sénateurs,

MM. les Députés,

Consolider la liberté avec le statut pour base, et par la liberté conquérir l'indépendance et l'unité complète de la patrie, tel est le but auquel nous avons consacré notre vie. Pour l'atteindre, la concorde, la sagesse et l'énergie sont également nécessaires. L'Italie a montré qu'elle possède au plus haut degré ces qualités. En persévérant dans la même voie, aucune force humaine ne pourra détruire l'édifice que nous avons élevé, et c'est avec une sécurité et une foi entières, que je hâte de mes vœux l'heure de l'accomplissement des destinées de l'Italie.

Czernowitz (Gallicie), 24 mai.

Les nouvelles de Novosielitz portent qu'une insurrection a éclaté, dans la nuit du 22 au 23, à Kamieniec-Podolski, en Podolie. Sur l'appel des autorités de cette ville, des troupes russes sont parties à marches forcées de Chotin pour aller réprimer le mouvement.

On lit dans le *Moniteur* :

Le ministre de l'intérieur a écrit au Préfet de la Seine la lettre suivante :

« Paris, le 21 mai 1863.

« Monsieur le Préfet,

« Je m'empresse de répondre au rapport que vous m'adressez sur les bruits qui se répandent dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris, et d'après lesquels le gouvernement, hésitant à combattre M. Thiers, songerait à faire retirer son concurrent, M. Devinck.

Je vous autorise à démentir ces bruits de la manière la plus catégorique.

surtout qu'elle maîtrise son caractère.

— Non !

— Elle se rendra malheureuse.

— Non !

— Elle rendra son peuple malheureux.

— Non !

Gustave-Adolphe IV, qui, dès son enfance, avait montré un goût excessif pour tous les simulacres de guerre, s'amusait souvent à exercer des recrues, c'est-à-dire quelques jeunes gens de son âge en uniforme. Au moment où nous le présentons au lecteur, il se donnait ce plaisir avec un page à l'air débile et souffrant, affublé d'une bufflerie et d'un grand bonnet à poil.

Le dialogue ci-dessus indique, du reste, ce qui venait de se passer. Une attaque trop impétueuse de Gustave, emporté par son ardeur excessive, avait motivé les observations de son gouverneur.

« Attaque à la baïonnette ! Croise la baïonnette ! »

Le page obéit :

« Pas de charge ! »

— Votre Majesté ne m'écoute-t-elle pas ? réprit le comte Gyllenstolpe avec impatience.

— Non !

— Je me plaindrai à Son Altesse le duc régent.

— Comme il vous plaira. »

Le gouverneur se retira mécontent.

« Pas de charge ! Marche ! Croise la baïonnette ! »

Un traban montait la garde, avec sa carabine, à la porte de la pièce où avaient lieu les exercices : en ce moment là, c'était Doring.

La statue de plâtre, objet de l'attaque, se trouvait tout près de lui. Elle représentait Brutus mourant.

Le page s'avança au pas de charge, suivi de Gustave, l'épée à la main ; mais, arrivé devant la statue, il fit halte sans commandement et se remit l'arme au bras.

Le roi devint pâle de colère.

Si M. Thiers, rendant hommage à la grandeur du nouvel Empire, se fût présenté au suffrage universel en ami de nos institutions, le gouvernement eût accueilli avec sympathie sa rentrée dans la vie publique ; mais, du moment où il a consenti à se rendre, pour s'en faire le champion, dans une réunion des anciens partis uniquement composée d'ennemis déclarés de l'Empereur et de l'Empire, il a rendu lui-même impossible l'accueil que le gouvernement eût été disposé à faire à l'illustre historien du *Consulat* et de l'*Empire*.

Que M. Thiers se présente au suffrage universel avec ou sans répugnance, qu'il consente ou non à expliquer son attitude, il n'y a plus d'équivoque possible. Il reste, désormais, un des représentants d'un régime que la France a condamné, et, qu'à ce titre le devoir du gouvernement est de combattre.

M. Thiers est trop honnête homme pour que personne puisse l'accuser de prêter un serment qu'il n'aurait pas l'intention de tenir. Mais ce que veut M. Thiers, c'est le rétablissement d'un régime qui a été fatal à la France et à lui-même ; d'un régime flatteur pour la vanité de quelques-uns et funeste au bien de tous ; qui déplace l'autorité de sa base naturelle pour la jeter en pâture aux passions de la tribune ; qui remplace le mouvement fécond de l'action par l'agitation stérile de la parole ; qui, pendant dix-huit ans, n'a produit que l'impuissance au dedans et la faiblesse au dehors, et qui, commencé dans l'émeute, continué aux bruits de l'émeute, a fini par l'émeute.

Non, monsieur le Préfet, en face de la France agrandie, de cette France qui n'est devenue si prospère et si glorieuse que depuis que M. Thiers et les siens ne sont plus aux affaires, au sein de cette grande cité aujourd'hui la plus tranquille, la plus riche et la plus belle de l'univers ; non, le suffrage universel n'opposera pas au gouvernement qui a tiré le pays, de l'abîme ceux qui l'y avaient laissé tomber.

Recevez, monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

F. DE PERSIGNY.

Le *Constitutionnel* ajoute à cette lettre, les réflexions suivantes.

Le voile est enfin déchiré, et nous en félicitons le gouvernement. Les intrigues des babilles et des niais sont mises à découvert. Le rêve de certains adversaires de l'Empire était de faire accepter M. Thiers par le gouvernement moitié de gré, moitié de force, de le glisser au Corps-Législatif sous des couleurs effacées qui permettent à des amis même du gouvernement de l'accueillir sur les bancs de la Chambre et de se grouper autour de lui en admirateurs de son talent oratoire. De sa personne, M. Thiers ne serait un obstacle pour aucun gouvernement. C'est une intelligence, ce n'est point un caractère. Si d'un côté il a montré combien les dynasties pèsent peu dans la balance de son amour-propre, de l'autre son manque de résolution en fait un adversaire peu redoutable.

Il ne faut donc voir, dans M. Thiers, qu'un instrument entre des mains hostiles, instrument que, du reste, la passion de ceux qui le dominant n'a su manier que bien maladroitement. Quand ils ont entraîné M. Thiers, malgré ses défaillances, dans la réunion de Broglie, ils n'ont pensé qu'à faire acte de prise de possession sur sa personne ; mais en cela ils ont rendu service au gouvernement dont la géné-

« Pourquoi cette halte ? » s'écria-t-il en courant sur lui.

Petit et faible, le page regarda Gustave d'un air craintif, mais sans bouger.

« Tu ne me réponds pas. Pourquoi as-tu fait halte ? »

— Brutus nous regarde,

— Brutus fut un traître, un rebelle, un assassin : il faut le détruire. »

Le page ne répondit pas.

« Attention ! Croise la baïonnette ! »

Le page resta immobile.

« Tu n'obéis pas ? »

Point de réponse.

Cet exercice long et fatigant avait épuisé les forces du débile jeune homme, qui, haletant et tout abattu, semblait près de défaillir sous le poids de son arme.

Malgré son attachement dévoué et sa fidélité chevaleresque envers son jeune souverain, Doring était indigné de la façon dont il traitait le malheureux page. Tout en faisant son service, il suivait cette scène avec le plus vif intérêt. Il lui en coûtait de se taire, mais il n'avait pas le droit de parler. Une émotion pénible s'était emparée de lui. Ses pas devenaient plus rapides à mesure que croissait la violence de Gustave.

« Pardieu, je t'apprendrai à obéir à ton roi ! » s'écria ce dernier en s'élançant, l'épée levée, vers le page.

Impossible à Doring de rester plus longtemps spectateur.

« Sire, dit-il, en se plaçant entre le roi et le page, ne le touchez pas ; songez que vous êtes roi, et qu'il n'est qu'un enfant. »

La suite au prochain numéro.

rosité eût été probablement surprise, si M. Thiers se fût présenté seul, sans le cortège significatif qu'on lui a imposé.

Maintenant, que nous importe ? Le suffrage universel repoussera certainement les ennemis du suffrage universel. Mais quand même, par impossible, M. Thiers obtiendrait un succès, il n'aurait pas à s'en applaudir. Isolé au sein de la nouvelle Assemblée, général sans soldats en face d'un gouvernement résolu, il en serait réduit à partager avec M. Jules Favre à ses jours et à ses heures le commandement des cinq et il regretterait bientôt que le rôle imposé à sa faiblesse n'ait pas été épargné à son mérite. Il eût mieux fait de continuer à écrire de beaux livres pour la postérité, car on fait des livres avec l'esprit, mais on ne fait du gouvernement qu'avec le caractère.

Nous lisons dans le même Journal :

Quand un gouvernement a succédé à une série d'autres gouvernements dont les adhérents ont été dépossédés de leur position ou de leur influence, il arrive forcément que tous les mécontentements individuels sont disposés à s'unir et à se coaliser contre lui. Chacun, ne pouvant dire au public le secret de ses regrets et de ses déceptions, invoque de grands principes, de grandes raisons, et c'est à qui parviendra à tromper les électeurs par un étalage de belles doctrines et de beaux sentiments. La liberté est un mot sonore qui se prête à tout. Les émigrés du dedans et du dehors, qui n'ont rien appris et qui s'imaginent qu'on a tout oublié, les hommes de 1815, de 1830, de 1848, les ennemis de toute liberté dans le passé, comme les ennemis de tout ordre dans le présent, se raccrochent sans vergogne à ce grand mot. Ils réclament donc à grands cris la liberté, comme si la France pouvait être esclave.

Mais laissons-là ces dévergondages de professions de foi ridicules. Il y a dans tout ce qui se passe aujourd'hui un fait considérable dont nous félicitons le gouvernement, c'est que désormais il n'y aura plus d'équivoque.

Jusqu'ici les anciens partis s'étaient bornés, pour miner le pouvoir, à ce rôle d'intrigues souterraines où ils excellent. Pénétrant au sein des administrations à l'aide de leurs anciennes relations, ils s'attachaient, par mille petits moyens, à vicier, dans le détail des affaires, le principe du gouvernement. Les tendances d'un gouvernement populaire, vigoureux, plein de sève et d'énergie, plein d'amour pour les masses qui l'ont créé, plein de sympathie pour les classes populaires qui l'ont acclamé les premières, étaient souvent dénaturées par des hommes d'un autre esprit, glissés dans une foule de positions sous des semblans mensongers de dévouement, et corrompant les meilleures choses en y introduisant le poison des vieilles influences. Dans l'ignorance de cette action souterraine, l'opinion publique s'étonnait souvent d'actes et de choix contraires à l'intérêt du pouvoir. Comment, se disait-on parfois dans les provinces, M. un tel, ennemi connu du gouvernement, a-t-il tant d'action sur les résolutions de l'administration ? — Voici tel fonctionnaire nommé, changé ou destitué par son influence ; telle faveur accordée ou refusée au gré de ses préférences. C'était à dérouter l'opinion et à confondre l'esprit public. Beaucoup d'amis dévoués du gouvernement s'effrayaient de ces intrigues. Mais d'autres, au contraire, approuvant et justifiant cet état de choses par un intérêt de conciliation, érigeaient ces petites trahisons en doctrine d'Etat.

Grâce à Dieu et par la faute des anciens partis, tout cela va cesser. Poussés par leur impatience et une sorte de frénésie, ils se démasquent aux yeux du Gouvernement et du pays. Ennemis du suffrage universel, ils s'attaquent au suffrage universel. Sous le commandement d'hommes encore plus vieux par les idées que par les années, ils essaient de monter à l'assaut du pouvoir avec leurs vieilles machines de guerre et leurs vieilles armures. Toutes ces vieilleries vont avoir le sort qu'ont les vieilleries dans le monde. Mais quel service elles vont rendre au Gouvernement en faisant cesser le règne de l'équivoque, en démasquant les faux amis, les faux dévouements et les faux services ? Placé en face d'ennemis déclarés, le rôle du Gouvernement va être dégagé de toutes les entraves qui le gênaient, et le génie de l'Empire va se fortifier de tout ce que va perdre l'esprit d'intrigue.

Paulin LIMAYRAC.

CHEMIN DE FER DE CAHORS.

Quelques réflexions à l'occasion de l'embranchement de Cahors à Libos.

PAR M. DEMAUX, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL.

§ I.

Le département du Lot vient d'obtenir enfin son contingent dans la répartition des chemins de fer. Le Corps législatif, dans la séance du 5 mai dernier, a voté, à l'unanimité, la loi par laquelle un embranchement doit être exécuté entre Cahors et Libos; embranchement au moyen duquel notre chef-lieu sera relié avec la ligne de Périgueux à Agen.

Ce contingent ne donne pas même satisfaction à toutes les impatiences, à tous les intérêts, à tous les besoins de notre pays, soit à cause des délais accordés pour l'exécution de la voie (1), soit à cause de l'insuffisance d'un chemin de fer qui se terminerait à Cahors, et laisserait cette ville tête à ligne. Néanmoins, sachons comprendre que tous les progrès ne peuvent pas se réaliser en un jour, que tous les intérêts ne peuvent pas être servis dans une même combinaison, et acceptons avec reconnaissance et en à-compte la part qu'on vient de nous octroyer aujourd'hui.

D'ailleurs, le tracé de Cahors à Libos, par la vallée du Lot, est en ce moment un fait accompli. Désormais, plus de rivalité, plus de conflits, plus de contestations possibles sur cette question.

Le conseil général, les conseils d'arrondissement, les conseils municipaux, les populations de tout le département vont poursuivre ensemble, par des efforts et par des vœux unanimes, d'un côté, l'exécution dans le plus bref délai possible de la ligne déjà concédée, d'un autre côté, une seconde ligne vers l'Aveyron, qui est le complément indispensable de la première. Au moment solennel où la France va de nouveau procéder au renouvellement de l'Assemblée législative, sachons mériter la bienveillance du gouvernement, par le choix de nos représentants, et acquiescer le droit, par notre empressement, par l'expression unanime de nos suffrages, de réclamer leur intervention auprès du pouvoir, pour obtenir ce double résultat.

§ II.

La construction d'un chemin de fer dans la vallée du Lot va imprimer à tout l'arrondissement de Cahors, et plus particulièrement aux contrées que va traverser la voie nouvelle, une vie, une activité jusque-là inconnues, des transformations considérables vont se produire.

Pour apprécier les avantages et les inconvénients de cet élément nouveau, qui nous arrivera dans un temps assez prochain, nous n'en sommes pas, Dieu merci, soumis au hasard de l'expérience. Depuis vingt-cinq ans les voies ferrées sillonnent la France et l'Europe dans tous les sens; et lorsque, à notre tour, nous sommes appelés à jouir des bienfaits dont se trouvent déjà dotés d'autres contrées, nous devons nous attendre à avoir, comme ces dernières, nos mécomptes et nos revers; les mêmes causes doivent amener chez nous les mêmes effets que chez nos voisins.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de mettre en parallèle et d'établir la comparaison entre les avantages et les inconvénients des chemins de fer: l'expérience, le temps, les faits ont résolu la question; il serait bien superflu d'y revenir en ce moment; les chemins de fer sont incontestablement une des plus précieuses conquêtes de ce siècle, et celle, à coup sûr, qui a donné à l'industrie, au commerce, à l'agriculture la plus vigoureuse impulsion; mais tout en proclamant bien haut les bienfaits que doivent en retirer les sociétés modernes, il ne faut pas perdre de vue que leur établissement contraire, froisse, compromet un assez grand nombre d'intérêts privés, pour jeter dans les masses quelques pénibles impressions: il m'a paru prudent de présenter d'une manière générale un exposé de la situation nouvelle qui sera créée par la construction de la voie ferrée, dans le but d'éclairer les populations, de les encourager, de les préparer, en un mot, à supporter patiemment les quelques mécomptes qui peuvent leur être réservés, les sacrifices qu'elles peuvent avoir à s'imposer, en leur faisant entrevoir dans l'avenir les avantages qui pourront leur offrir un large dédommagement.

§ III.

Toute grande transformation dans une branche quelconque de l'activité humaine, heurte inévitablement quelques situations existantes et jette la perturbation dans quelques intérêts. C'est une vérité que l'expérience a surabondamment démontrée, et qu'il est d'ailleurs facile de concevoir a priori. Qui ne se rappelle, encore de nos jours, les difficultés qu'a fait surgir la substitution des machines à la main de l'homme, dans les divers ordres du travail industriel, et les alarmes des populations ouvrières? Est-ce à dire que les inventions qui se sont successivement réalisées dans le domaine de l'industrie aient causé un mal réel? Non évidemment, l'économie moderne prenant pour base l'observation rigoureuse des faits, a clairement démontré qu'il n'y avait là que des alarmes chimériques, que des souffrances transitoires, qui devaient trouver leur soulagement dans des avantages ultérieurs.

La machine a amené rapidement une baisse notable dans le prix des produits, mais aussi un accroissement considérable dans la production, et par suite, des travaux accessoires dépassant toujours celui dont elle s'était emparée.

Les chemins de fer sont pour la locomotion ce qu'ont été les machines pour la manufacture; il y a peut-être ceci de particulier et qui les fait différer de certaines transformations industrielles, c'est que leur établissement exige de longs délais, soit pour les études préparatoires, soit pour l'exécution des travaux, qui, par leur nature, ne peuvent être réalisés que lentement; les intérêts ne sont donc pas pris au dépourvu. Cependant il y a toujours quelques situations ébranlées, qui éprouvent une peine infinie à trouver ailleurs l'équivalent de ce qu'elles perdent.

Pour réduire le mal à sa plus simple expression, il faut que chaque intéressé, profitant des délais qu'il a devant lui, porte son attention sur l'établissement nouveau, sur les relations qu'il doit impliquer, sur les besoins qu'il va créer, sur les ressources nouvelles qu'il va susciter, et qu'il cherche les moyens d'y approprier ses connaissances, son ap-

titude, son matériel, ses précédents travaux. L'expérience a démontré que partout où des chemins de fer ont été construits, un mouvement de personnes et de choses s'établit très-vite entre la voie ferrée et les contrées voisines, et dans une proportion qui peut arriver bientôt à décupler le mouvement direct d'aparavant.

§ IV.

On ne peut disconvenir qu'avec les chemins de fer et la télégraphie électrique, a commencé pour les sociétés modernes une ère nouvelle. Ces nouveaux moyens de communication, par leur action simultanée, ne pouvaient manquer de produire d'immenses résultats dans toutes les branches de la vie publique et privée.

Un des effets les plus saillants de la création des chemins de fer et de la télégraphie, nous les trouvons dans la rapidité, dans la régularité, dans la précision des relations et des opérations commerciales. Pour les faire ressortir avec plus d'évidence, établissons une comparaison et voyons ce qui se passait il y a trente ans et ce qui se passe aujourd'hui.

Il y a trente ans, il fallait au moins six jours pour échanger une correspondance entre Paris et Toulouse, il fallait quatre ou cinq jours pour se transporter d'une de ces villes à l'autre, il fallait au moins vingt jours par le roulage dit accéléré pour le transport des marchandises.

En 1863, deux hommes sont placés aux deux extrémités opposées de la France, en quelques minutes une correspondance est échangée entre eux. Ces deux hommes ont chacun besoin des produits que l'autre possède, en quelques minutes un marché est engagé et conclu, et en quelques heures, pour ainsi dire, les marchandises sont réciproquement transmises. Ne semble-t-il pas que tous les progrès possibles sont réalisés sur cette question et qu'il ne restera rien à faire aux générations futures?

Ce rapprochement démontre, mieux que tous les raisonnements, les avantages que procurent les nouveaux moyens de communications.

Et puis, désormais, la connaissance authentique du prix des diverses marchandises sur les différentes places de commerce de l'Empire, et même de l'Europe, qui était jusqu'ici le monopole de quelques privilégiés, et dont l'incertitude servait de base à des spéculations souvent désastreuses, sera, dorénavant, à la portée de tout le monde. On connaît à Paris le taux des fonds publics de la Bourse de Londres, séance tenante, et réciproquement; on pourra, de la même manière, connaître à Cahors, à Luzech, à Puy-l'Evêque, la teneur d'un marché conclu à la Bourse de Bordeaux, quelques minutes auparavant. Ne pourra-t-il pas y avoir une *mercure* permanente et universelle faite pour tout le monde, qui soit le vrai thermomètre des relations commerciales, l'indice certain des rapports entre l'offre et la demande?

L'offre et la demande, avant l'intervention des voies ferrées et de la télégraphie, pouvaient être considérées comme deux forces en opposition; rarement on les trouvait en équilibre, et l'on comprend tout le mal qui devait résulter de cet antagonisme; tout excédant de l'offre entraînait la baisse du prix, la cessation du travail, l'encombrement. L'excédant de la demande, devenait quelquefois un stimulant pour le producteur, mais toujours vague, sans mesure, sans données précises, et, par conséquent, sans résultat certain. Les nouveaux moyens de communication sont destinés à établir l'équilibre entre ces deux puissances, et à faire cesser, à l'avenir, tout antagonisme. Tous les progrès accomplis semblent être solidaires les uns des autres, et sont étroitement liés ensemble.

La substitution des machines à la main de l'homme a multiplié les productions dans des proportions incalculables.

La télégraphie et les chemins de fer ont prêté à l'industrie un concours efficace pour l'écoulement de ses produits, et au commerce en lui permettant d'équilibrer toujours la fabrication, l'achat et la vente.

§ V.

On est vraiment surpris de voir arriver dans les mains du consommateur des objets dont le prix de vente ne dépasse que de quelques centimes le prix de fabrication ou le prix d'achat, et cependant entre le manufacturier, le producteur et le consommateur, plusieurs intermédiaires ont chacun réalisé un bénéfice sur ce produit. L'explication de ce phénomène si étrange, en apparence, se trouve à la fois dans l'accroissement de la production industrielle, et dans la rapidité des relations commerciales. Le manufacturier, comme le marchand qui exploite ces produits, se contente de quelques centimes pour cent de bénéfice; mais les opérations commerciales se multipliant à l'infini, les transactions se renouvellent à quelques jours d'intervalle seulement, quelques centimes pour cent de bénéfice, multipliés par trente et quarante dans l'espace d'une année, suffisent pour édifier, en peu de temps, des fortunes colossales.

§ VI.

Le commerce a pour mission de procurer à la consommation les éléments divers dont elle a besoin; la difficulté qu'il éprouvait dans le passé, tantôt de constater ses besoins, tantôt, une fois ces besoins constatés, de trouver les moyens de les satisfaire, imprimaient un caractère essentiellement incertain à tous ces mouvements, livrés aux hasards de la spéculation; il entraînait à tout propos le travail dans de fausses voies, mettant à la disposition de certains besoins plus qu'il n'était nécessaire, et en laissant d'autres dans un état de souffrance. Le moment est venu où il va pouvoir enfin revêtir son véritable caractère. La rapidité des relations et des transports ne laisse plus de place aujourd'hui aux spéculations aveugles, qui faisaient par exception de grosses fortunes et plus généralement de nombreuses victimes. Chaque négociant, chaque marchand, pour ainsi dire, pourra désormais opérer sur des données nettement définies. Le commerçant, à l'avenir, ne sera plus un spéculateur plus ou moins heureux, mais un intermédiaire agissant le plus souvent sur des bases certaines entre le producteur et le consommateur.

§ VII.

Il ne sera pas sans intérêt de donner quelques explications sur la signification des deux mots qui précèdent: *producteur* et *consommateur*. Il semblerait au premier abord que la société se diviserait en deux catégories, dont l'une consommait ce que l'autre produit; rien de plus inexact cependant, il ne

sagit, au contraire, que de deux aspects de la vie, de deux fonctions qu'implique toute personnalité humaine. Chaque individu, dans une mesure quelconque, produit et consomme, le labourer qui cultive son champ est producteur en livrant au commerce le produit de sa moisson, mais il devient consommateur en employant pour ses divers besoins le prix de sa récolte.

Ce rapprochement suffit pour établir le lien intime qui existe entre ces deux fonctions en apparence opposées, et pour démontrer que leurs intérêts sont communs et solidaires les uns des autres. Là où le cultivateur aura le moyen d'augmenter le nombre, la variété, la quantité, la qualité de ses produits, l'industriel trouvera à son tour le moyen de placer des produits plus nombreux, plus variés, plus riches, parce que la prospérité, l'aisance font naître de nouveaux besoins, tandis qu'elles procurent les moyens de les satisfaire.

§ VIII.

La corrélation qui existe entre les progrès du commerce et ceux de l'industrie a été dès longtemps analysée et nettement établie, mais on peut dire qu'aujourd'hui elle saute aux yeux de tout le monde; sous l'influence des chemins de fer et de la télégraphie, ces deux grands locomoteurs, l'industrie a pris un essor sans limites.

La corrélation qui existe entre les progrès du commerce et ceux de l'agriculture n'est pas moins patente; si l'agriculture a peu à recevoir par les chemins de fer, elle a par contre beaucoup à leur donner, et la facilité de transporter heure par heure et avec rapidité les divers produits du sol sur les marchés des grandes villes, lui assurent à son tour une expansion sans bornes.

L'agriculture a reçu dans ces derniers temps quelques développements, quelques améliorations, et on peut dire que l'ère du progrès a commencé pour elle dans nos contrées avec l'établissement des voies de communication, des chemins vicinaux; nous l'avons vue prospérer graduellement, à mesure que nos voies de communication se sont ouvertes et multipliées. Il nous reste à accomplir maintenant dans cette progression croissante cette phase suprême de progrès que nous réserve la voie ferrée.

Il y a trente ans à peine, le paysan de nos campagnes, le vrai cultivateur naissant, vivait et mourait à la même place, n'ayant d'autre point de mire que le clocher de son village, d'autre horizon que l'étendue de son champ. Ses relations ordinaires étaient très-restreintes et ne l'entraînaient pas généralement au-delà de la ville la plus voisine. Faut-il s'étonner que dans ces conditions le travail de la terre fût assujéti à la plus tyrannique des routines? Les siècles passaient comme des jours sans qu'aucune génération osât se permettre de changer la manière dont avant elle on cultivait un champ; faut-il faire un crime à ces populations timides et ignorantes d'avoir suivi fidèlement l'exemple de celles qui avaient précédé? N'est-ce pas de leur part de la prudence plutôt qu'une coupable indifférence? Privées de routes, de moyens de locomotion, elles ne pouvaient se mettre en relation avec les populations voisines. Étaient-elles moins heureuses? C'est une question que je ne veux pas aborder; toujours est-il que l'émulation, ce grand élément de succès et de progrès, ne pouvait pas surgir chez elles.

Avec l'établissement des voies de communication, les déplacements sont devenus faciles, les moyens de transport se sont multipliés à l'infini, les relations sociales, les relations d'affaires ont pris des proportions considérables. Chacun a pu voir comment on cultivait le sol dans un canton, dans un département voisin. Cette réciprocity de relations n'a pas tardé à porter ses fruits, elle a créé des besoins nouveaux; mais en même temps, elle a suscité des ressources nouvelles pour y faire face, l'habitation, l'habillement, la nourriture, en un mot, tous les éléments du confortable se sont introduits peu à peu dans nos familles, les dépenses ont doublé, mais en même temps les produits de l'agriculture sont devenus plus considérables; sous l'influence d'un travail intelligent, ils ont été plus nombreux, plus variés, et la fortune publique s'est accrue dans des proportions énormes.

La facilité pour l'agriculteur de se mouvoir, de se mettre en rapport avec les éléments divers de la vie publique, l'amènent naturellement à faire du perfectionnement de son exploitation l'objet de toute son attention, de tous ses soins. Chaque coin de terre sera soigneusement apprécié en vue de la culture à laquelle il pourra être le plus propre. La question des engrais, encore un peu restreinte dans le domaine de la théorie, se résoudra d'elle-même sous l'impulsion puissante de la pratique, la moindre réflexion suffit pour nous montrer les transformations magnifiques, les progrès immenses qui vont s'accomplir sous l'influence de notre chemin de fer.

(La suite à samedi prochain.)

Chronique locale.

M. l'amiral de Verninac, qui s'était présenté comme candidat dans la deuxième circonscription du département du Lot, a écrit à M. le Préfet pour lui renvoyer le récépissé du serment électoral qu'il avait déposé, à cet effet, au secrétariat de la préfecture, et retirer sa candidature.

Par décret en date du 23 mai 1863, M. Amadiou, suppléant au juge de paix de Martel, a été nommé juge de paix du canton de Vayrac, arrondissement de Gourdon, en remplacement de M. Teilhae, qui a été admis à la retraite, sur sa demande.

Un arrêté de M. le Ministre des finances, en date du 22 mai, a élevé à la 3<sup>e</sup> classe, sur place, M. Faur, percepteur de 4<sup>e</sup> classe à Lalbenque.

Un accident déplorable est arrivé, mardi soir, sous la Cévenne de Douelle. Un cheval, attelé à un cabriolet, que conduisait le nommé R..., de Douelle, s'est emporté et son conducteur a été précipité sur la route, la tête la première; ce malheureux n'a survécu que quelques heures à ses blessures.

Le 25 du courant, le nommé Capus (Raymond), de St-Cyprien, se rendant à l'église paroissiale pour entendre la messe, longeait le ruisseau le Lindou, lorsque le sol faillit sous ses pieds, et le malheureux tomba dans l'eau. Le corps de Capus est bientôt aperçu par plusieurs jeunes filles qui se rendent aussi à la messe et dont les cris attirèrent l'attention du sieur Lafage qui travaille non loin de la route.

Celui-ci s'approche, voit Capus entraîné par le courant, et n'écouter que son courage, il se jette dans le ruisseau. A prix d'efforts, il retire le vieillard des eaux. Il avait cessé de vivre.

Beaucoup de personnes se demandent, à propos de l'impôt sur les voitures de luxe, si les propriétaires qui y sont assujéti doivent néanmoins payer la prestation en nature. Le *Pays* nous fournit à ce sujet quelques explications qui nous paraissent éclaircir suffisamment la question.

Nous croyons, dit ce journal, que les articles 2 et 3 de la loi du 21 mai 1836 ne sont pas abrogés et que la prestation en nature est toujours due comme par le passé.

Il suffit de comparer les taxes pour comprendre que la contribution établie sur les voitures de luxe n'a aucun rapport avec la prestation en nature. La première est payée à l'Etat, qui en cède une partie aux communes; elle est due par quiconque possède un cheval et une voiture de luxe. Elle n'a pas de destination précise. C'est un impôt comme celui des portes et fenêtres, comme celui des chiens, comme celui des patentes.

La prestation en nature, au contraire, est due à la commune. La commune seule en profite. Cette contribution est applicable à une certaine dépense déterminée, l'entretien des chemins vicinaux; elle n'est due que dans les communes où les ressources ordinaires ne suffisent pas.

Ce que doit le propriétaire, le régisseur ou le fermier, ce n'est pas de l'argent, c'est son travail personnel aussi bien que celui des individus mâles qui sont à son service et celui des bêtes de somme, de trait ou de selle, comme le service des voitures qu'il possède. Le contribuable peut donner de l'argent pour du travail; mais il ne peut y être contraint, à moins qu'il n'ait laissé passer les délais d'option. Il n'en est pas de même pour l'impôt; il ne s'acquiesce qu'en argent.

Si la prestation en nature entraîne en déduction de l'impôt sur les voitures de luxe, il y aurait des communes où l'impôt de luxe ne serait pas payé, et ce seraient précisément les communes riches. La loi n'a pu consacrer une pareille inégalité.

Enfin, il est de principe qu'une loi reste en vigueur tant qu'elle n'est pas abrogée par une loi contraire. Nous ne connaissons aucun texte qui ait aboli les articles 2, 3 et 4 de la loi du 21 mai 1836.

La cour de cassation, dans son audience du 11 avril dernier, en rejetant le pourvoi d'un sieur Thiboust, a statué d'une façon définitive sur les droits des peseurs-mesureurs jurés de chaque ville.

Elle a admis en principe que: Dans les villes où un arrêté municipal, légalement approuvé, réglemente le poids public d'après les bases adoptées par les arrêtés des 7 brumaire an IX et 29 floréal an X, aucune autre personne que les préposés du poids public ne peut exercer, dans l'enceinte des halles et marchés, ports, etc., la profession de peseur, mesureur, jaugeur.

En conséquence, tout particulier qui court à un mesurage contradictoire dans lesdits ports, halles ou marchés, sans avoir la qualité de peseur ou mesureur juré, est passible des peines portées par lesdits arrêtés.

Il en est ainsi, lors même que le pesage ou mesurage s'opérerait à l'aide d'une machine.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

25 mai 1863.

Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 65	» 40	» »
4 1/2 pour 100	97	» 05	» »

26 mai.

Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 35	» »	» 30
4 1/2 pour 100	97	» »	» »

27 mai.

Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 40	» 05	» »
4 1/2 pour 100	97	» »	» »

Pour la chronique locale: A. LAYTOUT

(1) Le projet de décret déclaratif de l'utilité publique des travaux est à l'examen du Conseil d'Etat et sera signé avant la fin du mois de mai.

Nouvelles Étrangères.

POLOGNE.

On annonce de Berdyczow que la direction de la police a voulu que les habitants de la ville s'armassent contre les insurgés, mais que cette proposition a été repoussée. Les Russes ne gardent plus la frontière près de Druceopol, qui se trouve ainsi sans douane. Quant à l'effectif de leurs troupes, il ne dépasse pas actuellement, en Volhynie, 20,000 hommes. De l'Ukraine, nous savons seulement que les insurgés occupent Talaszeza et qu'ils ont proclamé la Starzyzna Nadorowa, gouvernement ayant pour titre : *Les plus anciens de la nation*. Mais cela suffit pour donner la mesure de la gravité de la crise.

L'*Invalide russe* (journal officiel) du 17 mai, annonce lui-même que plusieurs bandes d'insurgés se sont formées dans le gouvernement de Mohilew et de Kiev, et mentionne plusieurs combats qui ont eu lieu. Il ajoute, il est vrai, que partout les troupes impériales sont restées victorieuses. S'ensuit-il, toutefois, que la répression soit complète? C'est ce que n'ose dire l'organe du gouvernement, qui en est réduit à reconnaître que les bandes dispersées se reforment sans cesse. Or, c'est là que réside le côté sérieux du mal, car les insurgés, pour retrouver les moyens de se réunir et de combattre, doivent avoir pour eux l'assentiment et même la connivence directe de la population entière.

Cela est si vrai, que la police russe ne peut parvenir à découvrir les imprimeries qui servent à la presse clandestine; il a paru, le 10 mai, à Varsovie, le premier numéro du journal semi-officiel du gouvernement national; cette feuille a pour titre : *Dziennik Narodowy* (journal national). Ce journal contient deux articles de fond, l'un sur les *Naniestnik* (lieutenant de l'empereur dans le royaume) et l'autre sur l'annuité. La seconde rubrique est réservée aux nouvelles du théâtre de la guerre et la troisième aux nouvelles de l'étranger. Cette feuille est très-bien imprimée et rédigée avec le plus grand soin.

Le gouvernement russe n'a pas réussi non plus dans son projet annoncé par l'*Invalide*, d'armer des bandes de paysans pour combattre les insurgés. C'est ainsi que tous les moyens d'action échappent peu à peu à un pouvoir qui pourtant a su toujours montrer qu'il avait la main ferme. Grave sujet d'étude pour ceux qui pourraient douter encore de l'urgence de la conciliation.

AMÉRIQUE.

Les nouvelles de l'armée de Hooker vont jusqu'au 5 mai au matin. La lutte ne s'est pas renouvelée à cause de la pluie qui a tombé par torrents pendant deux jours. La division Sedgwick a réussi à passer la rivière. Les généraux Stonewall, Jackson et Hill ont été dangereusement blessés. On assure que le général Ransom a été tué. La division Heintzellmann, forte de trente mille hommes, a quitté Washington pour aller renforcer Hooker. On porte de six à quinze mille le nombre des prisonniers qu'aurait faits l'armée fédérale. La perte des fédéraux ne serait que de six mille hommes.

Le bruit court que les fédéraux ont coupé les communications par voie ferrée entre Wicksburg et Richmond, entre Charlestown et Tallahoma.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

Paris, 26 mai.

Hier soir, grand dîner et soirée dansante aux Tuileries, pour la clôture de la saison.

L'Empereur et l'Impératrice fixeront pour un mois, à partir du 6 juin, leur résidence au palais de Fontainebleau.

Hier, les officiers du premier escadron de Spahis ont offert un dîner arabe au Prince Impérial, qui avait invité lui-même plusieurs enfants de troupes, ses camarades du premier régiment des grenadiers de la garde. On a servi le repas dans la petite galerie de Diane; il y avait entre autres mets, un monton entier garni de légumes et de fruits d'Afrique. LL. MM. sont venues faire visite aux convives.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Emprunt 7 0/0

du gouvernement Tunissien

MM. ÉMILE ERLANGER et Cie ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont contracté avec le gouvernement Tunissien un emprunt composé de

78,692 obligations de 500 francs

rapportant 35 FRANCS d'intérêt par an, payables à Paris, Marseille, Lyon et Tunis; 17 fr. 50 c. le 1<sup>er</sup> mai, et 17 fr. 50 c. le 1<sup>er</sup> novembre, remboursables à 500 FRANCS, en quinze ans et demi, par tirages semestriels dont le premier aura lieu en octobre prochain.

Le gouvernement Tunissien affecte spécialement à la garantie du service de cet emprunt, qui exige une annuité de 4,200,000 francs, son revenu de l'impôt personnel s'élevant à plus de cinq millions de francs par an.

Le produit de cet emprunt est principalement destiné à rembourser les bons du Trésor Tunissien (Tiskeras). Le Gouvernement n'a pas d'autres dettes.

40,000 des obligations ci-dessus ont déjà été prises, entièrement libérées par des capitalistes, la plupart Tunissiens.

Les 38,692 obligations qui restent, sont mises en souscription publique aux conditions suivantes :

Prix d'émission : 480 francs

avec jouissance du 1<sup>er</sup> mai 1863.

En souscrivant...	fr. 100
Le 1 <sup>er</sup> juillet.....	80
Le 1 <sup>er</sup> août.....	100
Le 1 <sup>er</sup> septembre..	100
Le 1 <sup>er</sup> octobre.....	100

Les porteurs d'obligations auront le droit de se libérer entièrement à l'une des dates ci-dessus mentionnées, avec escompte de 6 p. o/o l'an.

Les souscripteurs auront également le droit de se libérer entièrement en souscrivant; dans ce dernier cas, ils auront à verser seulement **fr. 475 par obligation.**

La souscription sera ouverte le 28 mai prochain, à Paris, chez MM. ÉMILE ERLANGER et Cie, 21, rue de la Chaussée-d'Antin; à Marseille, chez MM. ED. COUVE et Cie; et MM. DROCHE, ROBIN et Cie; à Lyon, chez MM. V<sup>ve</sup> MORIN PONS et MORIN; à Toulon, chez M. BARNEUD.

Le relevé des souscriptions sera fait par journée. Tant que l'emprunt ne sera pas rempli, les quotités souscrites dans une journée seront définitivement acquises aux souscripteurs. Lorsque les souscriptions dépasseront la quantité d'obligations restées disponibles, la souscription sera close et les demandes seront réduites proportionnellement.

Une circulaire du ministre des finances impose aux personnes qui tiennent un débit de tabac l'obligation d'avoir constamment des timbres poste en vente. Plusieurs buralistes cependant se soustraient à cette obligation, et, sous prétexte que leur provision vient de s'achever une minute auparavant, n'ont jamais un seul timbre à vendre. Nous savons bien que le bénéfice qui leur est accordé sur cette vente est presque illusoire, et nous regrettons qu'on ait cru devoir le diminuer récemment encore; cependant il est nécessaire que les débiteurs de tabac se conforment aux prescriptions du ministre.

Que de personnes, en effet, sans parler des étrangers de passage dans une ville, n'ont pas les moyens d'acheter à la fois un certain nombre de timbres-poste, ou habitent trop loin de l'hôtel des postes et n'ont pas le temps de s'y rendre chaque fois qu'ils envoient une lettre! Pour tous ces gens-là, rien n'est plus commode que d'aller au bureau voisin, et l'administration doit veiller à ce que cette commodité ne leur soit pas enlevée.

Des plaintes se faisaient entendre sur la prolongation de la sécheresse; mais elles n'auront bientôt plus leur raison d'être. En effet, quelques pluies tombées cette semaine ont déjà calmé certaines appréhensions, et, aujourd'hui-même, une température humide et tiède signale l'apparition de la nouvelle lune. Saluons d'un geste bienveillant la lune rousse qui nous a quitté le 16 de ce mois. « Quand elle ne trouve rien, dit l'adage, elle féconde, quand elle trouve quelque chose, elle détruit. » Cette année, elle a respecté ce qui existait déjà, en accélérant le développement de la végétation. Son action aura donc été toute bienfaisante. Puisse cet exemple être imité par ses sœurs à naître!

(Havas.)

Deux officiers de l'armée du Potomac s'étant pris de querelle, ils convinrent qu'un échange de coups de pistolets aurait la vertu de tout terminer.

L'un des deux, favorisé par le sort, tire le premier et manque son adversaire. Alors, celui-ci, le visant à son tour : « Arrêtez, s'écrie tout à coup le premier, j'achète votre coup. » La proposition était assez originale, elle fut écoutée. « Combien? dit l'autre officier. — Mille dollars, répond le premier. — Comment! reprit son adversaire, toujours le pistolet à la main, je suis sûr de mon coup; vous vous estimez peu. — Et vous, continue l'autre, vous m'estimez trop. Je vous donnerai deux mille dollars; c'est à prendre ou à laisser. » Le marché fut conclu.

CENT MILLE FRANCS

à gagner pour 25 centimes

Clôture définitive DIMANCHE PROCHAIN.

Grande Loterie (la Monténégrine), à 25 c. le Billet (seule grande loterie autorisée dans toute la France).

Capital, Un Million de francs.

TIRAGE PUBLIC A L'HOTEL DE VILLE.

(surveillance et concours de l'autorité).

- 1° C'est le tirage définitif et le plus important;
- 2° Tous les lots promis seront gagnés par les preneurs de billets, et immédiatement payés en espèces;
- 3° Tous les lots sont déposés à la Banque de France;
- 4° Parmi les nombreux lots de ce tirage se trouvent les gros lots de 5,000 fr.;—40,000 fr.;—100,000 fr.;
- 5° Le billet ne coûtant que 25 c., on va donc, pour 25 c., gagner cent mille francs;
- 6° Ces billets (à 25 cent. pour gagner 100,000 fr.) se placent très rapidement;
- 7° Prendre aujourd'hui (à Cahors et principales autres villes) DERNIERS BILLETS chez les libraires, débiteurs de tabac, etc.;
- 8° Et, si on ne peut plus s'y procurer de billets (car partout ils deviennent rares), on pourra alors, pour recevoir, A TOUTES DESTINATIONS, billets variés, adresser (en mandats de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, rue Rivoli, 68, Paris, 5 fr. pour 20 billets, — 10 fr. pour 40 billets, — 20 fr. pour 80 billets.

Le Journal du Lot publiera les numéros gagnants.

DÉJEUNERS des ENFANTS,

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACHAOUT des Arabes de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris.

CHOCOLAT PURGATIF de DESBRIERE.

Cet agréable purgatif se prend facilement et ne cause ni irritation, ni malaise. On le mange sec et on prend aussitôt une tasse de café, de thé ou tout autre potage. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (EXIGER sur chaque boîte la signature DESBRIERE, car il y a des contrefaçons).

MAL de DENTS. — L'EAU du D<sup>r</sup> OMBARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

L'abonnement à tous les Journaux se paie partout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traité sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

24 mai. M. Labro (Auguste-Pierre), rue Capiscol.  
24 — M<sup>lle</sup> Barthes (Mélanie), à Bégousses.

Mariages.

24 — M. Delport (François), domestique, et M<sup>lle</sup> Vayssières (Marie), domestique, à St.-Henry.

Décès.

23 — M<sup>me</sup> veuve Marqués (Hélène-Marie), née Laur, 66 ans, rue Feydel.  
25 — M<sup>me</sup> veuve Constans (Marie), 84 ans, (hospice).

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

**DIMANCHE** Loterie Monténégrine **CLOTURE** définitive, suivi de **TIRAGE** public à l'Hôtel de Ville (surveillance et concours de l'Autorité) **103 lots en espèces** déposés à la Banque de France. On tirera les 103 lots promis, — ceux de 5000-10000 et GROS LOT de 100000 francs. Le Journal du Lot publiera les numéros gagnants.

**FR. A GAGNER POUR 25c.** Le BILLET ne coûte que 25 c., et fait participer A TOUTES CHANCES DE GAIN. Ce TIRAGE DÉFINITIF ne sera retardé sous aucun prétexte. **Derniers Billets** à Cahors, chez tous les Libraires, Débiteurs de tabac, etc. Si l'on n'y trouve plus de billets, on peut (pour en recevoir à TOUTES DESTINATIONS par retour du courrier) adresser de suite (en mandat-poste ou timbre-poste) au Directeur du Bureau-Exactitude, rue Rivoli, 68 (place Hôtel-de-Ville), à Paris. 10 FR. pour 40 Billets | 15 FR. pour 60 Billets | 20 FR. pour 80 Billets. Pour DIMINUER les frais d'envoi d'argent, — et AUGMENTER leurs chances de GAIN en prenant un plus grand nombre de billets des personnes se cotisant, s'associant.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, 2<sup>e</sup> édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire.....5 fr.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Billets de mariages, etc., etc. Cartes de Visite

Aux Fumeurs.

Contre un mandat de poste de 9 fr. 50 ou 10 fr. en timbres-poste bleus, on recevra franco par retour du courrier et dans tout l'empire, une jolie et bonne pipe *écume de mer* garantie vraie, avec bout en ambre et écrin.

Ecrire franco à F. MARTIN, fabricant, rue Vanneau, 21, à Paris.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

A VENDRE

Tilburys et Jardinières d'occasion à de très-bas prix; Voitures à quatre roues, en tout genre, neuves et d'occasion. S'adresser à M. SEVAL, carrossier, Hôtel des Ambassadeurs, à Cahors.

A LA PATISSERIE MODERNE S'-JEAN, fils

Rue de la Liberté, ANCIENNE MAISON LAPERGUE A CAHORS

Gâteaux en tous genres, Fruits glacés, Sirops, Liqueurs, Vins fins de toute espèce.

Commandes à toute heure du jour.

SALON DE CONSOMMATION

TRAITE PRATIQUE COMPLET DES MALADIES

DES VOIES URINAIRES

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme; à l'usage des gens du monde, — 9<sup>e</sup> édition; 4 volumes de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil urinaire, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de

314 FIGURES D'ANATOMIE

par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli;

2<sup>e</sup> Du même auteur : D'UNE CAUSE PEU CONNUE

DÉPUISEMENT PRÉMATURÉ

suite d'abus précoces, d'excès; précédé de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2<sup>e</sup> édition, 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène; avec de nombreuses observations de guérison; impuissance, stérilité.

Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires.

A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.